



### 2.1.5. BOITIER DE DIRECTION

Boîtier de direction: Organe de liaison assurant une démultiplication du mouvement du volant et permettant la transformation du mouvement de rotation de la colonne de direction en un mouvement linéaire de la barre de direction.

#### SR/V/P15 - 5.1. Prescriptions générales

Le contrôle du système de direction s'effectue par un examen visuel des éléments sans démontage de pièces.

La vérification du jeu des différents organes, du serrage des fixations, des boulons, des écrous, peut être complétée par un actionnement manuel, sans utilisation d'outillage.

Pour l'évaluation des jeux de direction autres que pivots, et le contrôle des fuites du système d'assistance, le volant de direction sera actionné alternativement de gauche à droite, si nécessaire moteur tournant.

Une fixation est considérée desserrée en cas d'espace ou de mouvement entre deux pièces devant être solidaires.

#### 2.1.5.1. ETAT

##### 2.1.5.1.1. **Détérioration importante** | R |

Rupture, arrachement de métal, corrosion perforante ou fissure du boîtier.

##### 2.1.5.1.2. **Détérioration notable** | S |

Déformation du boîtier.

##### 2.1.5.1.3. **Détérioration** | O |

Observation à mentionner en cas de détérioration mineur du boîtier de direction ne rentrant pas dans le cadre des points de contrôle 2.1.5.1.1. et 2.1.5.1.2.

##### 2.1.5.1.4. **Défaut notable d'étanchéité** | S |

Fuite d'huile avec formation de gouttes tombantes au niveau du boîtier de direction

##### 2.1.5.1.5. **Défaut d'étanchéité** | O |

Observation à mentionner en cas de suintement d'huile au niveau du boîtier de direction.

#### 2.1.5.2. FONCTIONNEMENT

##### 2.1.5.2.1. **Jeu notable** | S |

Débattement de l'axe du boîtier entraînant la bielle.

2.1.5.2.2. Jeu anormal | O |

Observation à mentionner en cas de jeu au niveau du boîtier de direction ne rentrant pas dans le cadre du point de contrôle 2.1.5.2.1.

2.1.5.3. FIXATION

2.1.5.3.1. Défaut important de fixation | R |

Un ou plusieurs éléments de fixation absents ou cassés.

2.1.5.3.2. Défaut notable de fixation | S |

Plusieurs éléments de fixation desserrés.

2.1.5.3.3. Défaut de fixation | O |

Observation à mentionner en cas de mauvaise fixation du boîtier de direction ne rentrant pas dans le cadre des points de contrôle 2.1.5.3.1. et 2.1.5.3.2.

2.1.5.4. DIVERS

2.1.5.4.1. Contrôle impossible | R |

Pour des raisons non liées à la conception du véhicule.

